Postuler
12 jours restants

Recommander
À venir

Coordonnateur ou Coordonnatrice – Transport

Printed with Pdfcrowd.com

OFFRE #2025-65

Printed with Pdfcrowd.com

Secteur d'emploi

Service des infrastructures, Division planification

Type de poste

Permanent (temps plein)

Rémunération

Selon le Protocole de relations de travail du personnel cadre et du personnel non syndiqué 2022-2026 - Min. : 87 287$ - Max.: 109 108$

Employeur

Hôtel de ville de Victoriaville
1 rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville
Québec, Canada
G6P 6T2
819-758-1571
Site web officiel

Du 11 avril 2025 au 31 mai 2025, 16h30

Printed with Pdfcrowd.com

Tâches et responsabilités

Sous l'autorité du chef de la Division planification du Service des infrastructures, la personne titulaire de ce poste planifie, organise, supervise et contrôle l'ensemble des domaines d'activités de la sécurisation et optimisation des transports motorisés et actifs, comprenant la signalisation, le marquage, la circulation, l'éclairage, les dépendances routières, les ouvrages d'art et la gestion des feux de circulation.

Fonctions :

- Planifier, diriger, superviser et contrôler les tâches et opérations, tant techniques que générales, auxquelles elle participe;
- Organiser, coordonner et superviser les activités du personnel placé sous sa responsabilité, en conformité avec les politiques en vigueur;
- Assurer un support technique et professionnel et émettre les avis requis ;
- Préparer des recommandations pour le comité des transports et le conseil municipal;
- Planifier et gérer les appels d'offres;
- Coordonner diverses consultations publiques en lien avec des enjeux de sécurité des transports et de fluidité;
- Recommander les améliorations nécessaires afin d'assurer une exploitation et un rendement des plus efficaces;
- Coordonner et réaliser les plans de signalisation et de marquage nécessaires;
- Effectuer les études requises dans son champ d'expertise, dont la sécurité routière, l'éclairage, la synchronisation des feux de circulation, la fluidité de la circulation, etc.
- Participer à la gestion des actifs dans son champs d'expertise;
- Coordonner, réaliser et maintenir à jour les planifications de son domaine d'expertise (réseau cyclable, réseau piétonnier, éclairage, signalisation, etc.);
- Élaborer et contrôler les budgets et dépenses;
- Voir à se procurer le matériel et les produits nécessaires au bon fonctionnement des installations sous sa responsabilité;
- Développer des plans et politiques reliés au programme de transport en lien avec les objectifs de la Ville;
- Conseiller la direction et les différents Services de la Ville en matière de transport;
- Coordonner les activités en lien avec l'application du règlement sur l'occupation du domaine public ;
- Réaliser des plans, études, analyses et rapports en lien avec son champ d'intervention;
- Participer aux comités reliés au transport;
- Gérer des projets reliés au transport;

Printed with Pdfcrowd.com

- Faire des recommandations sur les actions à entreprendre en matière de transport;
- Assurer la coordination des interventions en transport des différents Services de la Ville;
- Maintenir de bonnes relations avec les différents acteurs internes et externes concernés par les projets sous sa supervision;
- Organiser, coordonner et superviser les activités du personnel placé sous sa responsabilité, en conformité avec les politiques en vigueur;
- Participer étroitement à la sélection et à l'évaluation du personnel rattaché à sa Division et voir également à la formation du personnel;
- Mobiliser le personnel tout en créant un climat favorisant la confiance, la communication et le travail d'équipe;
- Voir à l'application de la Convention collective et du Protocole de relations de travail du personnel cadre et du personnel non syndiqué en vigueur et assurer un bon climat de travail des employés du Service;
- Voir à l'efficacité et à la qualité du travail de son personnel;
- Maintenir de bonnes communications avec le personnel de la Ville et avec la population;
- Analyser et traiter les requêtes concernant son champ d'expertise et prendre les mesures appropriées;
- Assurer un contrôle des règles et des politiques de sécurité afin de prévenir les accidents de travail;
- Exercer la profession d'ingénieur pour le compte de la Ville;
- Collaborer et participer à tout projet d'ingénierie du service lorsque requis;
- Remplacer le chef de division lorsque requis par ce dernier ou en cas d'absence de sa part;
- Effectuer toute autre tâche connexe et requise par son supérieur.

Printed with Pdfcrowd.com

Horaire et conditions

36 heures par semaine

	Nuit	Jour	Soir
Lundi		✔	
Mardi		✔	
Mercredi		✔	
Jeudi		✔	
Vendredi		✔	
Samedi			
Dimanche			

Printed with Pdfcrowd.com

Qualifications requises

- Être membre en règle de l’Ordre des ingénieurs du Québec;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5).

Scolarité exigée

- Détenir un baccalauréat en génie civil ou équivalent.

Expérience demandée

- Posséder un minimum de trois (3) années d’expérience dans le domaine;
- Formation ou expérience en administration est un atout;
- Formation ou expérience en gestion de personnel est un atout.

Aptitudes linguistiques

	Parlé	Écrit
Français	✔	✔
Anglais		
Espagnol		

✔= Excellente maîtrise

✓= Connaissance fonctionnelle

Printed with Pdfcrowd.com

Soumettre votre candidature

Avant le samedi 31 mai 2025, 16h30.

Prénom et nom

Adresse courriel

Numéro de téléphone

Fichiers joints

Curriculum vitae, lettre de présentation et/ou diplômes.

Privilégier les documents PDF et les images.

La Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics vise à favoriser une représentation équitable des groupes qui sont fréquemment victimes de discrimination en emploi. [Afficher le texte complet...]

- [ ] Je fais partie des peuples autochtones du Canada
- [ ] Je fais partie d'une des minorités visibles
- [ ] Je fais partie d'une minorité ethnique

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes en situation de handicap en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1, a. 1) définit une « personne handicapée » comme suit : [Afficher le texte complet...]

- [ ] Compte tenu de ce qui précède, je suis une personne en situation de handicap

Commentaires

Printed with Pdfcrowd.com

Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

Je préfère soumettre ma candidature par la poste

10 raisons de joindre notre équipe

1 **Plus de temps pour vous et votre famille**

La plupart des employés municipaux bénéficient d'un plus grand nombre de jours de vacances, de congés mobiles et de congés maladie que le nombre de jours prévus à la Loi sur les normes du travail. Cette pratique facilite la conciliation travail-famille de tous.

2 **Des conditions salariales avantageuses**

Printed with Pdfcrowd.com

Tous les salaires des employés municipaux sont déterminés par les résultats de l'exercice de l'équité salariale effectuée au cours des dernières années.

3 Accès à un régime de retraite

La ville offre à tous ses employés admissibles un régime de retraite à prestations déterminées qui consiste à prévoir des rentes viagères afin de remplacer les revenus des salariés retraités.

4 Une couverture d'assurance complète

Tous les employés municipaux admissibles ont accès à une couverture complète d'assurance collective, incluant:

- Une assurance vie (vous et personnes à charge)
- Une assurance accident/maladie couvrant les médicaments, les soins de spécialistes, etc.
- Une assurance pour les frais dentaires
- Une assurance salaire de courte et de longue durée

5 Un environnement de travail stimulant

Étant un organisme public unique, la Ville de Victoriaville offre la possibilité de relever des défis dans une panoplie de domaines qui regroupent plusieurs sphères de compétence.

6 Des actions concrètes pour la santé

Afin d'encourager l'activité physique, tous les employés de la Ville de Victoriaville peuvent bénéficier d'entente corporative avec plusieurs centres de conditionnement physique de la région. De plus, plusieurs activités sportives sont organisées durant l'année.

7 Un horaire d'été compressé

Certains employés municipaux bénéficient d'un horaire compressé pour la période de mai à septembre. Cet horaire permet à plusieurs d'être en congé le vendredi après-midi.

8 La chance de faire une différence

Printed with Pdfcrowd.com

Par ses efforts et son expertise, chaque travailleur de la ville contribue à sa façon à la création de conditions favorables au développement de la collectivité, tel que le stipule la mission de la Ville de Victoriaville.

9

Un milieu de travail sécuritaire

La santé et la sécurité au travail font partie de nos valeurs fondamentales. En ce sens, notre organisation encourage la proactivité collective afin de favoriser par des actions concrètes l'assurance d'un milieu de travail des plus sécuritaires.

10

Un employeur reconnu

Faites partie d'une équipe en pleine croissance reconnue par son dynamisme et par son accueil auprès des différents organismes et de ses 45,000 citoyens.

Printed with Pdfcrowd.com